



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :
MA 28502 B1

(51) Cl. internationale :
A47K 13/00

(43) Date de publication :
03.04.2007

(21) N° Dépôt :
28520

(22) Date de Dépôt :
28.09.2005

(71) Demandeur(s) :
BEN ELASRY YOUSSEF, 283, BD OUM ERRABIE, 20200 OULFA CASABLANCA (MA)

(72) Inventeur(s) :
BEN ELASRY YOUSSEF

(54) Titre : **ABATTANT A EAU**

(57) Abrégé : LE DISPOSITIF DÉCRIT DANS CE DOSSIER EST UN ABATTANT-À-EAU, POUVANT ÊTRE INSTALLÉ SUR N'IMPORTE QU'ELLE CUVETTE À LA MANIÈRE D'UN ABATTANT NORMAL, MUNI D'UN SYSTÈME DE JET D'EAU INTÉGRÉ À LA STRUCTURE, IL PERMET LE LAVAGE DES PARTIES INTIMES ET D'EN AMÉLIORER L'HYGIÈNE. ENTIÈREMENT EN MATIÈRE PLASTIQUE, IL SE CONSTITUE DE 5 ÉLÉMENTS: UNE STRUCTURE SOUS FORME D'ABATTANT, UN ROBINET ADAPTÉ AU DISPOSITIF, UNE PIÈCE "SORTIE ARRIÈRE", UNE PIÈCE "SORTIE AVANT", ET DES TUYAUX.

Résumé :

Le dispositif décrit dans ce dossier est un abattant-à-eau, pouvant être installé sur n'importe quelle cuvette à la manière d'un abattant normal, muni d'un système de jet d'eau intégré à la structure, il permet le lavage des parties intimes et d'en améliorer l'hygiène. Entièrement en matière plastique, il se constitue de 5 éléments : une structure sous forme d'abattant, un robinet adapté au dispositif, une pièce "sortie arrière", une pièce "sortie avant", et des tuyaux.

Mémoire descriptif :

Titre : Abattant-à-eau.

Définition et champ d'application : l'abattant-à-eau est un substitut à l'abattant normal. Cet abattant amélioré, pouvant être installé sur n'importe quelle cuvette, est muni d'un système de jet d'eau intégré à la structure permettant le lavage des parties intimes.

Historique : jusqu'aujourd'hui tous les abattants utilisés ne sont pas muni de système de jet d'eau.

Objectif de l'invention : le but de l'invention est de permettre d'améliorer l'hygiène intime.

Sommaire de l'invention : L'abattant-à-eau est constitué de 5 éléments pouvant tous être fabriqués à partir de matière plastique.

- L'abattant : il a la forme d'un abattant normal d'une épaisseur entre 2 et 3 centimètres, creux à l'intérieur, et permet d'y installer les autres pièces (FIGURE N°1).
- Pièce sortie avant : sortie pour eau constitué d'un simple tube (FIGURE N°3).
- La pièce sortie arrière se constitue de d'une pièce externe, 2 tubes et un ressort, elle marche de la manière suivante :
 - Le tube extérieur (en jaune) étant fixe, quand elle est activée la pression de l'eau pousse le tube intérieur (en rouge) vers l'extérieur pour permettre à l'eau de sortir.*
 - Lorsqu'on referme le robinet il n'y a donc plus pression d'eau, le ressort s'étire et remet le tube intérieur à sa place initiale (FIGURE N°3).*
- Robinet : c'est la pièce marche/arrêt de l'abattant-à-eau disposant de branchements - double (eau froide + eau chaude) ou simple (eau tiède). il fonctionne selon 2 modes (FIGURE N°4).
 1. *pivot de 90° active la sortie avant.*
 2. *mouvement vers l'extérieur active la sortie arrière.*
- Des tuyaux : ils relient le robinet aux pièces sortie arrière et sortie avant.

Description des dessins :

Figure n°1 : vue isométrique du produit complet.

Figure n°2 : vue de haut de l'abattant à eau avec les noms des différentes pièces.

Figure n°3 : représentation de la pièce sortie arrière et de la pièce sortie avant.

Figure n°4 : représentation du robinet.

Fonctionnement de l'abattant-à-eau : après son installation sur la cuvette et le raccordement des branchements, il suffit de manipuler le robinet pour choisir l'un des deux modes de fonctionnement de l'abattant-à-eau.

Revendications:

- 1- Abattant à eau caractérisé en ce qu'il comprend un système de jet d'eau intégré à la structure. ledit système est composé d'un abattant creux d'une épaisseur de 2 à 3 cm, un robinet à double action, une pièce sortie arrière et une pièce sortie avant.
- 2- Abattant à eau selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'abattant creux (voir figure 1) est fabriqué entièrement en matière plastique et permet d'y installer toutes les autres pièces.
- 3- Abattant à eau selon la revendication 1, caractérisé en ce que le robinet à double action (figure 4) comporte deux branchements et une pièce en forme de coude.
- 4- Abattant à eau selon les revendication 1 et 2, caractérisé en ce que la pièce sortie arrière (Figure 3) comporte un tube extérieur, un tube intérieur, un ressort et une pièce externe.

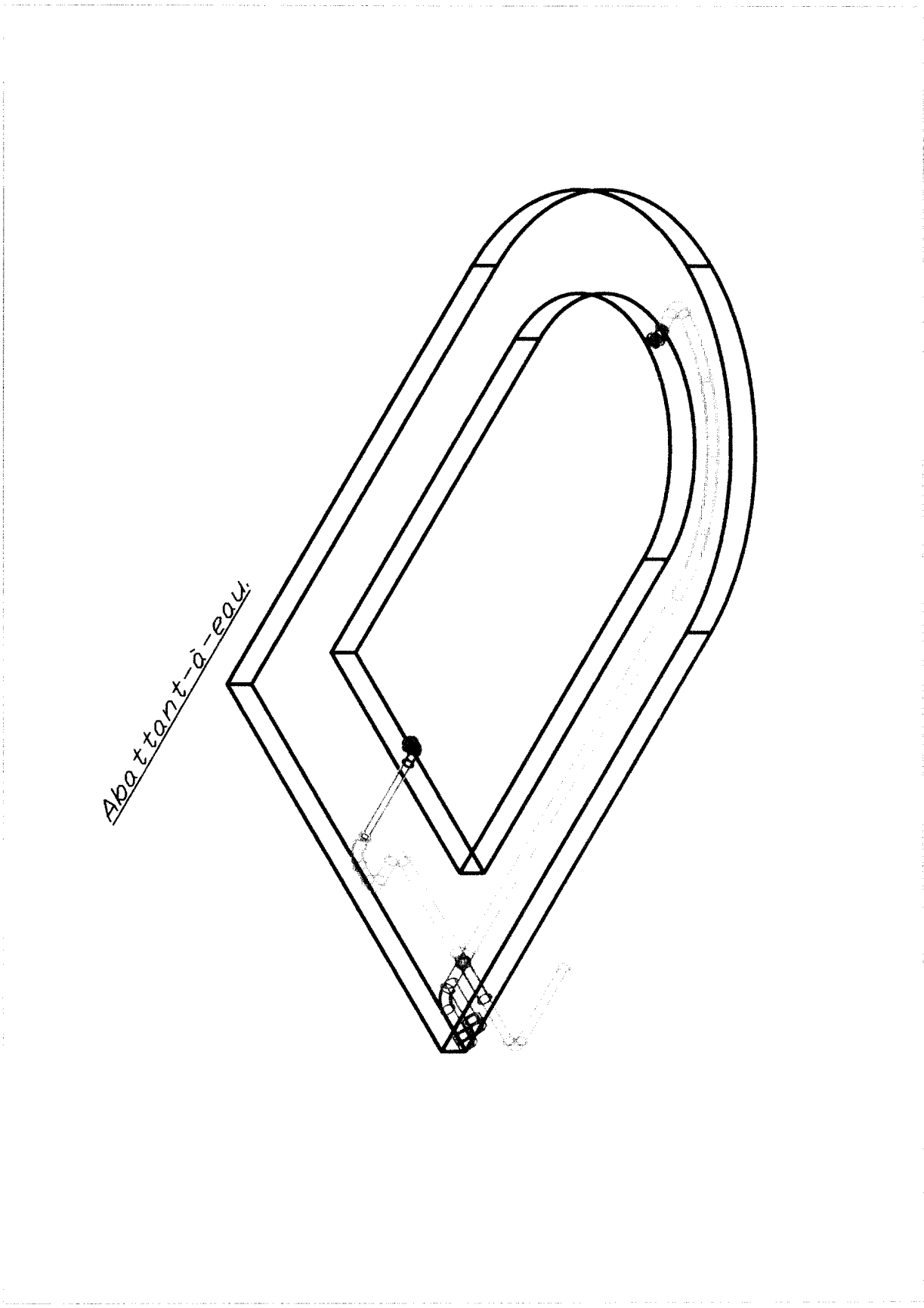


FIGURE N°1

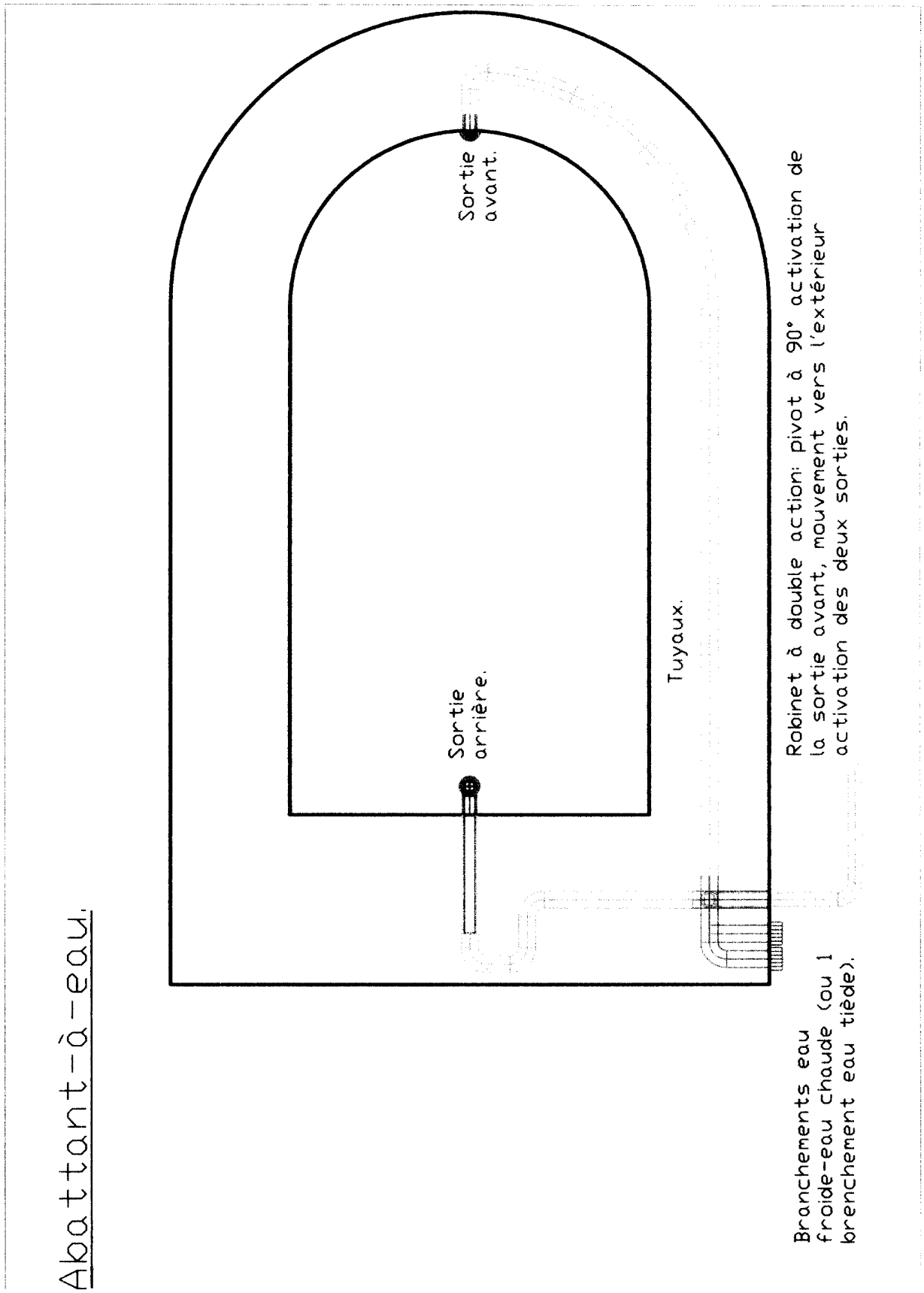


FIGURE N°2

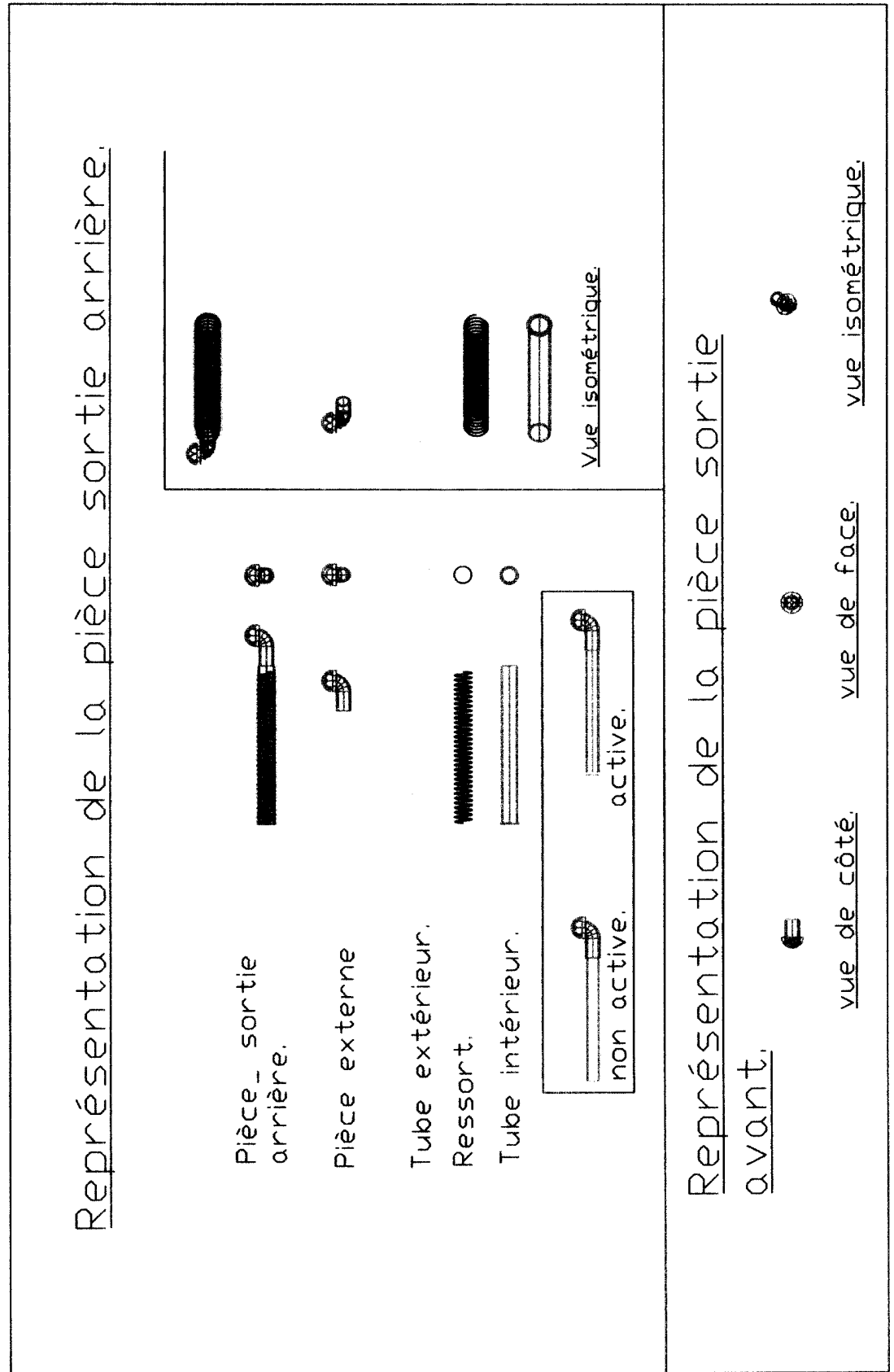


FIGURE N°3

Robinet.

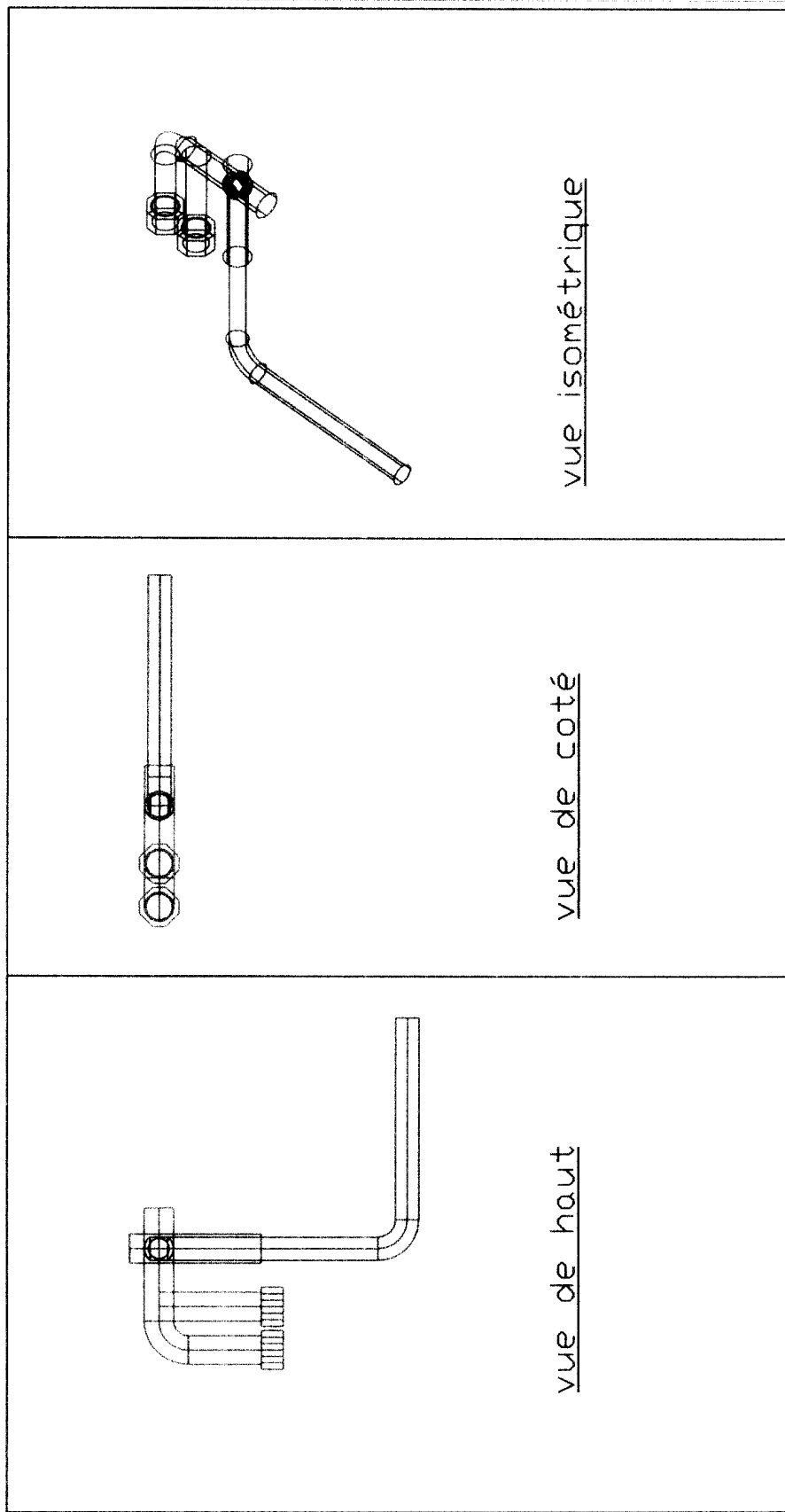


FIGURE N°4